



Genève, le 19 mai 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Le canton lance un soutien aux grandes manifestations sportives

Comme cela avait été annoncé à l'occasion du Forum cantonal du sport en mars dernier, le département de la cohésion sociale met en place un nouveau soutien en faveur des grandes manifestations sportives récurrentes. Grâce à une enveloppe d'un montant de 1,2 million de francs sur 4 ans, les organisateurs auront la possibilité d'être soutenus pour des projets ou des mesures portant sur la valorisation de leur bénévoles, la durabilité ou l'inclusion ou encore la professionnalisation de leur gouvernance.

Les manifestations sportives d'envergure qui ont lieu chaque année à Genève participent pleinement à la vitalité du territoire. Elles offrent des espaces de rencontre intergénérationnelle, contribuent à l'attractivité du canton, soutiennent l'économie locale et favorisent l'engagement bénévole. Elles sont autant d'occasions de promouvoir l'activité physique et les valeurs du sport auprès du grand public.

Pour marquer son soutien à ces jalons structurants de l'année sportive, le canton, par l'intermédiaire du service cantonal du sport, lance un appel à projet destiné à favoriser la pérennité voire le développement de ces événements. « Ce nouveau soutien cantonal se destine aux manifestations récurrentes, compte tenu de leur ancrage profond dans le paysage local, explique Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale. Leur caractère régulier permet d'anticiper adéquatement les besoins et de construire des partenariats durables. »

Doté d'un montant global de 1,2 million de francs sur 4 ans, cet appui met l'accent sur le développement de quatre axes qui ressortent du plan stratégique cantonal du sport 2024-2028 : la valorisation du bénévolat, la durabilité, l'inclusion et la professionnalisation de la gouvernance sportive.

Vers une plateforme d'échange avec les organisateurs

Ce soutien aux grandes manifestations, appelé à être reconduit chaque année, s'inscrit dans la volonté plus large du canton de renforcer ses liens avec les organisateurs d'événements sportifs. A terme, le service cantonal du sport entend mettre sur pied une plateforme d'échange réunissant les acteurs concernés, qui agira comme lieu de discussion, de partage d'expériences et de remontées d'éventuels enjeux en lien avec l'organisation de manifestations sportives.

Ouvert jusqu'au 30 septembre, cet appel à projet permet aux manifestations récurrentes les plus importantes de solliciter une aide financière annuelle jusqu'à 30'000 francs. Cette

contribution peut couvrir l'intégralité du projet (ou de la mesure) déposé ou s'ajouter à d'autres sources de financement mobilisées par l'entité organisatrice.
Voir les conditions d'octroi, disponibles ici sur [ge.ch](#).

Pour toute information complémentaire: M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 67 68.